

MINISTÈRE  
des  
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION  
des  
BEAUX-ARTS

N<sup>o</sup> 32737.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date  
et le numéro de la dépêche, ainsi que  
l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le 6 octobre 1913.

*non 2 5236 / 105* [Van Craencke De Coninck]

Messieurs,

109

Comme suite à vos lettres du 4 et du 10 septembre 1913, n<sup>o</sup> 5234, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les tableaux proposés ne me paraissent pas présenter un intérêt suffisant pour qu'ils puissent être considérés comme désirables, à moins de circonstances spéciales sur lesquelles il y aurait lieu, le cas échéant, d'attirer mon attention en vue d'un nouvel examen.

Agréez, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Ministre,

*J. Baillie*

*Succès rejeté*

*Van Craencke* ~~BA~~

A la Commission directrice des Musées royaux de peinture et de sculpture.

Bruxelles.  
21 Août 1913.

A - R  
Messieurs,

Je me permets de  
vous envoyer, ci-joint, deux  
tableaux qui, je crois, pour-  
raient vous intéresser pour  
les Musées royaux de Belgique.  
L'un, représente une tête de mort,  
et, est attribué à Gallait, et  
l'autre, une rue maritime, attri-  
bui à Van Der Meel.

J'en demande: Quatre-Cents-  
francs, pour la tête, et Cinq-  
cents-francs, pour la vue.

J'espère que vous voudrez bien

examiner ces œuvres qui,  
j'en suis certain, conviendront  
pour vos collections.

Aguez, Messieurs, mes sala-  
utations distinguées.

A. Jouve

7. rue Jomiaux.

Bruxelles.

A Messieurs les Membres  
de la Commission Directrice  
des Musées royaux de Peinture et de  
Sculpture  
de Belgique.

Reçu de Monsieur le Secrétaire  
des Musées Royaux de Peinture et de  
Sculpture de Belgique, un tableau - Miroir  
attribué à Van den Broec, qui n'a pas été  
acquis pour les Collections de l'Etat.

Bruxelles le 7<sup>me</sup> 1813.

A. J. J. J. J.  
7. rue Trévins

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE : A. 9631

Bruxelles, le 2 septembre 1913

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, du tableau qui faisait l'objet de votre lettre du 21 août (Van der Meer?).

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

LE SECRÉTAIRE,

P. Perrens-Sevaery

Musées Royaux  
de  
Peinture et de Sculpture  
de  
Belgique.

1.7<sup>e</sup> 1913

N<sup>o</sup> .....

Objet:

Annexe

Expédié le 1.7<sup>e</sup> 1913

A Jouveval

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice a émis en principe, et sous réserve de l'approbation Ministérielle compétente, un vote favorable à l'acquisition pour les collections de l'Etat, d'un tableau attribué à Sallust. au prix de 400 f -

~~Elle désirerait toutefois ne pas dépasser, en vue de l'acquisition, la somme de~~ .....

Veillez nous faire savoir si vous accepteriez éventuellement la réduction de prix proposée et agréer, M<sup>o</sup> ....., l'assurance de notre considérations distinguées.

Pour la Commission Directrice,  
Le Secrétaire.

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, le 4 septembre 1913.....19

DE  
Peinture et de Sculpture

DE  
BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N° 5934

ANNEXE

*expédié le 4-9-13*

Monsieur le Ministre

Prière de rappeler, dans la réponse, la date  
et le numéro de la présente.

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que  
notre Collège dans sa dernière séance a émis un vote  
favorable à l'acquisition pour nos collections d'une étude  
"Tête d'homme" attribuée à Gallait, au prix de quatre cents  
francs .

Nous espérons, Monsieur le Ministre, que vous voudrez  
bien approuver cette acquisition et nous vous prions  
d'agréer l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Président.

*Mus-D*

A Monsieur Poulet

Ministre des Sciences et des Arts

à Bruxelles.

7 octobre 1913

*Experi 478113*

Monsieur

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que M. le  
Ministre a émis un vote défavorable à l'acquisition pour  
nos collections du tableau qui faisait l'objet de notre  
lettre du 1 septembre 1913

Avec nos regrets veuillez agréer, Monsieur, l'assurance  
de notre considération distinguée

Pour la Commission Directrice

Le secrétaire

*Dauter*

Monsieur Jouvenel

à Bruxelles.